Île-de-France, Essonne
Grigny

cité La Grande Borne

Références du dossier

Numéro de dossier : IA91001003
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : enquête thématique départementale grands ensembles de l'Essonne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cité

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Historique

En 1961, l'Office public HLM interdépartemental de la région parisienne confie à Émile Aillaud la réalisation d'une cité d'habitat social de plus de 3000 logements sur une vaste parcelle triangulaire de 90 hectares à cheval sur le territoire des communes de Grigny et de Viry-Châtillon. Elle est principalement destinée à reloger les habitants des îlots insalubres du 13e arrondissement de Paris, alors en cours de rénovation et doit prendre place sur d'anciens terrains agricoles, au lieu-dit "La Grande Borne", à proximité de l'autoroute A6. Le permis de construire est délivré le 10 octobre 1967. 3775 logements sortent de terre entre 1967 et 1971: 3479 collectifs HLM (3115 sur Grigny, 364 sur Viry-Châtillon), 206 logements individuels ILN appelés « Patios » et 90 logements pour la cité de transit LOGIREP. Le quartier du Damier, situé au sud-est, en bordure de l'autoroute, est le premier à voir le jour, ses locataires s'installant dès 1969.
Après les opérations de l'Abreuvoir (1956-1958) à Bobigny (93) et des Courtillières (1958-1964) à Pantin (93), Émile Aillaud est confronté à un nouveau défi : une servitude de radiodiffusion interdit en effet d'ériger sur le terrain des immeubles de plus de cinq étages. L'architecte ne peut donc recourir, comme précédemment, à la forme de la tour émergeant au cœur ou en périphérie de barres sinueuses et serpentines. Il choisit donc de jouer sur les typologies, déclinées à l'infini (ensembles orthogonaux, courbes, en arc de cercle délimitant des places, groupes de maisons à patio...) et sur les modes d'implantation (les bâtiments les plus hauts sont regroupés en "bouquets" indépendants servant à la fois d'objets-manifestes mais aussi à délimiter les contours de la cité et à la protéger de la circulation automobile). A partir d'un point d'ancrage, la place du Damier, dont le plan-masse répond à celui de la Ferme Neuve, ensemble agricole du XVIIIe siècle situé de l'autre côté de l'autoroute A6, Aillaud organise la cité en sept quartiers (le Labyrinthe, le Méridien, la Ville-Haute, la Ville-Basse, la Peupleraie, les Enclos et les Radars), eux-mêmes divisés en vingt-sept secteurs d'environ 150 logements. Au cœur de chacun d'entre eux, l'architecte s'attache à travailler sur la notion d'espace public : ils sont conçus comme des entités autonomes possédant des caractéristiques et une ambiance propres, généralement organisés autour d'une place et d'une œuvre plastique dont ils tirent leurs noms. La place de l'Astrolabe est ainsi marquée en son centre par un obélisque de marbre noir dont l'ombre se projette sur un cadran dallé. Les références à la ville classique contribuent à donner à chaque secteur une identité architecturale forte : le secteur des "Places-Hautes" (places aux Herbes, de la Carpe, du Mouton et du Quinconce), avec leurs commerces en rez-de-chaussée des immeubles, se réfèrent aux bastides, tandis que ceux du Méridien, du Dédale et du Minotaure puisent leurs sources dans l'Antiquité. Au cœur de la cité se trouve un grand parc, la Plaine Centrale, véritable "poumon" paysager, qu'Aillaud conçoit autant comme un espace gagné sur la logique de densification des grands ensembles, qu'une échappée vers le rêve, permettant aux habitants de s'affranchir pour un temps de la proximité avec leurs voisins.
Le projet de la cité de la Grande Borne permet à Émile Aillaud d'approfondir ses recherches dans deux domaines : la préfabrication des éléments constructifs et surtout l'intégration d'un travail plastique poussé (couleurs, fresques, sculptures)

au cadre architectural. Malgré le nombre élevé de logements, les baies des immeubles et des maisons se répartissent en trois modèles (un module carré de 135 centimètres de côté, une porte-fenêtre étroite de de 85 centimètres de largeur et une porte-fenêtre large de 135 centimètres) et les façades sont constituées de panneaux préfabriqués autoportants. Les façades courbes ont été réalisées avec le procédé Costamagna ; coulées sur place, avec un revêtement céramique en fond de moule, elles comportent une âme en brique creuse et des parois de béton sur les deux faces. Grâce à ces modules de base, Aillaud a pu composer, en les combinant de multiples façons, des élévations d'une grande diversité. L'expression artistique, partout présente dans la cité, achève de leur donner une singularité. Les sculptures de la fille de l'architecte, Laurence Rieti (le Serpent de mer du quartier des Radars, le Gulliver ensablé de la place de l'Oeuf) ou celles de François-Xavier Lalanne (les Pigeons de la place de la Treille, la Tête monumentale de la rue des Ateliers), par leur taille surdimensionnée ou leur caractère insolite, apportent une touche de poésie aux lieux. Les façades sont également animées de nombreuses mosaïques - le visage de Rimbaud, l'Écolière (Fabio Rieti) ou encore l'Okapi (Gilles Aillaud) - de pâtes de verre colorées et de grès cérame. "La Grande Borne est une cité de peintre autant que d'architecte" affirmait Émile Aillaud.
Cette mise en couleur a été modifiée par la réhabilitation conduite de 1983 à 1990 par les Ateliers Aillaud. Le réassort de certaines gammes de revêtements étant impossible à obtenir, l'architecte a choisi de les recouvrir d'écailles en amiante-ciment, dont le choix de nuances a été confié à Fabio Rieti. Cette réhabilitation, tranchant avec la subtilité des gammes d'origine, a malheureusement dénaturé la perception du projet.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()
Dates : 1967 (daté par source), 1971 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Emile (architecte) Aillaud, Fabio Rieti (peintre, attribution par source),
Laurence Rieti (sculpteur, attribution par source)

Description

L'opération de la Grande Borne s'inscrit dans un triangle de 90 hectares, délimité par trois voies importantes : au sud l'avenue Emile Aillaud (RD 310), à l'est l'autoroute A 6 et à l'ouest la route de Fleury / RN 445 / avenue Victor Schoelcher, à l'exception du quartier de la Ville-Basse, qui se déploie au sud de la RD 310 à la frontière avec la commune voisine de Fleury-Mérogis. Ce dernier quartier se compose de 206 maisons individuelles (les Patios) en rez-de-chaussée. Elles ont pour caractéristiques leur organisation en équerre, autour d'un jardin clos, ménageant une succession de venelles et de placettes piétonnes. Le centre est occupé par une école maternelle (la Licorne) et un petit ensemble de logements collectifs avec commerces en rez-de-chaussée. Le reste de la cité s'organise à partir de la place du Damier, au sud-ouest, dont le plan-masse répond à celui de la Ferme Neuve, ensemble agricole du XVIIIe siècle situé de l'autre côté de l'autoroute A6.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton précontraint
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Plan : ensemble concerté
Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, 1 étage carré, 2 étages carrés, 3 étages carrés, 4 étages carrés
Couvrements :
Type(s) de couverture : terrasse

Décor

Techniques : sculpture, peinture, mosaïque

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

•

Illustrations

Vue d'une rue du
quartier du Méridien.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100001NUC4A

Détail de la plaque du numéro
10 de la rue du Méridien.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100002NUC4A

Plaque décorative du
quartier du Méridien.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100003NUC4A

Vue générale du quartier du Méridien.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100004NUC4A

Vue générale du quartier du Méridien.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100005NUC4A

Vue des batiments de
l'école rue de l'Autruche.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100006NUC4A

Vue des batiments de l'école
rue de l'Autruche et des
logements de la demi-lune.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100007NUC4A

Vue des logements de la demi-lune.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100008NUC4A

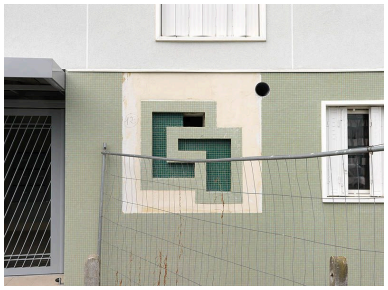

Détail de l'idéogramme
de la Grande borne sur les
logements de la demi-lune.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100009NUC4A

Détail de l'idéogramme
de la Grande borne sur les
logements de la demi-lune.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100010NUC4A

Détail de l'idéogramme
de la Grande borne sur les
logements de la demi-lune.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100011NUC4A

Vue du quartier de l'Ellipse.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100013NUC4A

Vue du quartier des Balances.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100012NUC4A

Vue de l'aire de jeux à coté
du quartier des Balances,
avec mur couvert de graffiti.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100014NUC4A

Vue de l'aire de jeux à coté
du quartier des Balances.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100015NUC4A

Vue de l'aire de jeux à coté
du quartier des Balances,
avec mur couvert de graffiti.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100016NUC4A

Vue de l'aire de jeux à coté
du quartier des Balances.
Vue rapprochée des graffiti.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100017NUC4A

Vue de l'aire de jeux à coté
du quartier des Balances,
avec mur couvert de graffiti.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100018NUC4A

Vue du quartier des Balances.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100019NUC4A

Intérieur du quartier des
Balances, rue de la Balance.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100040NUC4A

Mosaïque rue de la Balance.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100041NUC4A

Vue du quartier de la Balance.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100042NUC4A

Vue du quartier de la Balance.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100043NUC4A

Vue du quartier de la Balance.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100044NUC4A

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Le corps corps enfoui dans le sable.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100020NUC4A

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Tête émergeant du sable.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100021NUC4A

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Vue rapprochée de la tête.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100022NUC4A

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Tête et corps enfoui.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100023NUC4A

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Sa jambe sert de toboggan.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100024NUC4A

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Tête et main servant de table.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100025NUC4A

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Vue d'ensemble avec enfant.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100026NUC4A

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Vue d'ensemble avec enfant.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100027NUC4A

Place de l'Oeuf avec la sculpture de Gulliver vue de dos.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100028NUC4A

Espaces verts à l'intérieur du batiment qui court rue de la Serpente et rue du Labyrinthe. Au premier plan, la pyramide.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100029NUC4A

Mosaïque au 27 rue de la Serpente.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100030NUC4A

Détail d'un mur de béton figurant un oiseau au 19 rue de la Grande Borne.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100031NUC4A

Détail d'un mur de béton figurant un verre au 19 rue de la Grande Borne.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100032NUC4A

Détail d'un mur de béton figurant une botte au 19 rue de la Grande Borne.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100033NUC4A

Aire de jeux, rue de l'Autruche.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100034NUC4A

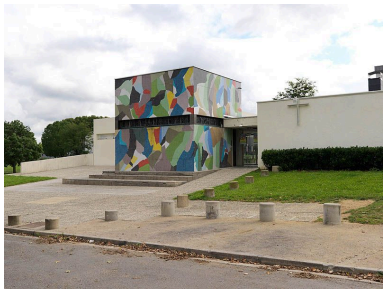

Eglise, rue de l'Enclos.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100035NUC4A

Place du quartier des Tiroirs.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100036NUC4A

Place du quartier des Tiroirs.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100037NUC4A

Vue de l'escargot avec le quartier des Tiroirs au fond.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100038NUC4A

Aire de jeu et graffiti à l'extérieur du quartier des balances près de l'escargot.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100039NUC4A

Sculpture monumentale d'une tête en béton rue du minotaure.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100046NUC4A

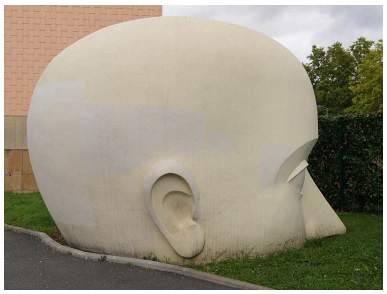

Sculpture monumentale d'une tête en béton rue du minotaure.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100045NUC4A

Sculpture monumentale d'une tête en béton rue du minotaure.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100047NUC4A

Ecole de la rue des petits pas.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100049NUC4A

Fresque sur un local technique
de la rue des petits pas.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100048NUC4A

Place du Damier.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100050NUC4A

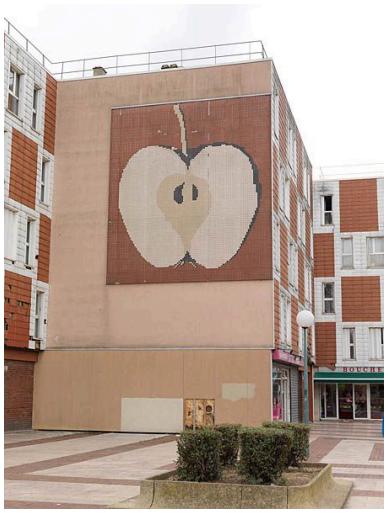

Place du Damier.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100051NUC4A

Place du Damier.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100052NUC4A

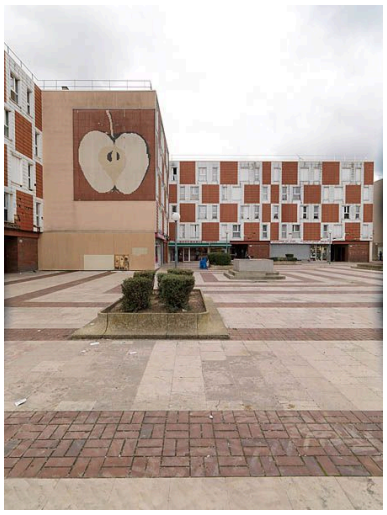

Place du Damier.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100053NUC4A

Place du Damier.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100054NUC4A

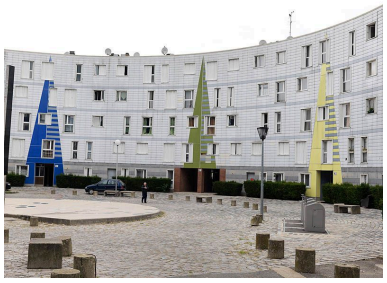

Place de l'Astrolabe.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100055NUC4A

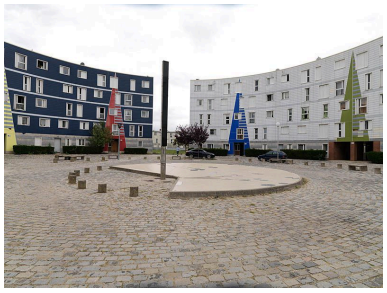

Place de l'Astrolabe.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100056NUC4A

Place de l'Astrolabe.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100057NUC4A

Quartier de l'Astrolabe.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100058NUC4A

Vue intérieur du quartier du Marigot.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100059NUC4A

Vue intérieur du quartier du Marigot.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100060NUC4A

Vue intérieur du quartier du Marigot.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100061NUC4A

Vue intérieur du quartier du Marigot.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100062NUC4A

Vue intérieur du quartier du Marigot.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100063NUC4A

Vue intérieur du quartier du Marigot.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100064NUC4A

Vue intérieur du quartier du Pont.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100065NUC4A

Détail de mosaïque.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100066NUC4A

Détail de mosaïque.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100067NUC4A

Mosaïque rue du Minotaure
(l'Ecolière de Fabio Rieti).
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100068NUC4A

Mosaïque rue du Minotaure.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100069NUC4A

Mosaïque rue du Minotaure.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100070NUC4A

Sculpture du bélier dans
l'école du même nom.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100071NUC4A

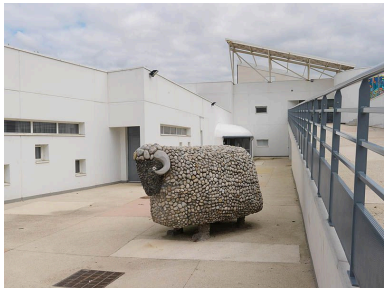

Sculpture du bélier dans
l'école du même nom.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100072NUC4A

Quartier de la Peupleraie.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100073NUC4A

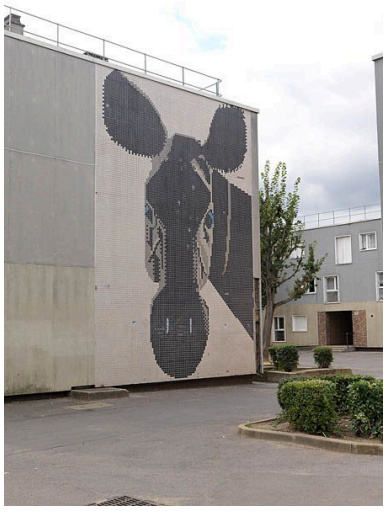

Quartier de la Peupleraie,
mosaïque représentant un
okapi (Gilles Aillaud).
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100074NUC4A

Quartier de la Peupleraie,
mosaïque représentant un
okapi (Gilles Aillaud).
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100075NUC4A

Quartier de la Peupleraie, mosaïque d'un okapi (Gilles Aillaud).
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100076NUC4A

Quartier des Radras, vue de la place de l'étang avec une sculpture de serpent en béton.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100077NUC4A

Quartier des Radras, vue de la place de l'étang avec une sculpture de serpent en béton.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100078NUC4A

Quartier des Radras, vue de la place de l'étang avec une sculpture de serpent en béton.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100079NUC4A

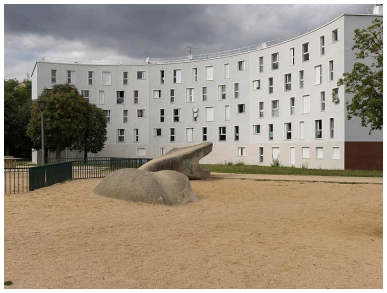

Quartier des Radras, vue de la place de l'étang avec une sculpture de serpent en béton.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100080NUC4A

Quartier des Radras, le château fort.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100081NUC4A

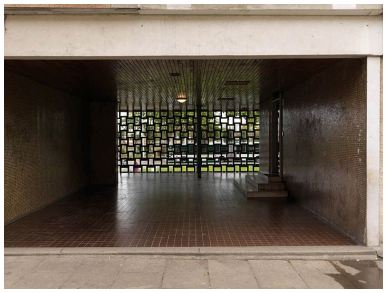

Quartier des Radras, le château.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100082NUC4A

Place de la treille, les pigeons.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100088NUC4A

Place de la treille, les pigeons.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100089NUC4A

Place de la treille, les pigeons.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100083NUC4A

Place de la treille, les pigeons.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100084NUC4A

Place de la treille, les pigeons.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100085NUC4A

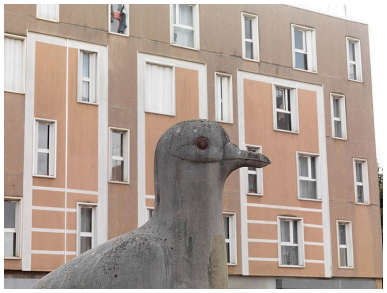

Place de la treille, les pigeons.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100086NUC4A

Place de la treille, les pigeons.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100087NUC4A

Mosaïque représentant le visage de Rimbaud sur l'un des bâtiments.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100090NUC4A

Place aux herbes, mosaïque.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100091NUC4A

Place aux herbes, ancienne fontaine aujourd'hui transformée en bac à fleurs.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100092NUC4A

Vue entre les bâtiments de la place de l'Eglise et la place du Miroir.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100093NUC4A

Place aux herbes avec bacs à fleurs décorés de mosaïques représentant des visages.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100094NUC4A

Place aux herbes avec bacs à fleurs décorés de mosaïques.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100096NUC4A

Place aux herbes avec bacs à fleurs décorés de mosaïques représentant des visages. Vue rapprochée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100095NUC4A

Place aux herbes, mosaïques.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100102NUC4A

Place aux herbes avec bacs à fleurs décorés de mosaïques représentant des visages. Vue rapprochée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100097NUC4A

Place aux herbes, bac à fleurs avec décor d'un visage en mosaïque.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100098NUC4A

Place aux herbes, bac à fleurs avec décor d'un visage en mosaïque.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100099NUC4A

Place aux herbes, bac à fleurs avec décor d'un visage en mosaïque.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100100NUC4A

Place aux herbes, bac à fleurs avec décor d'un visage en mosaïque.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100101NUC4A

Quartier du Solstice.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100103NUC4A

Quartier du Solstice.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20129100104NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Diagnostic patrimonial des grands ensembles de l'Essonne (IA91001012)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Marie-laure Estignard, Emmanuelle Philippe
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Vue d'une rue du quartier du Méridien.

IVR11_20129100001NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de la plaque du numéro 10 de la rue du Méridien.

IVR11_20129100002NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Plaque décorative du quartier du Méridien.

IVR11_20129100003NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du quartier du Méridien.

IVR11_20129100004NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du quartier du Méridien.

IVR11_20129100005NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue des batiments de l'école rue de l'Autruche.

IVR11_20129100006NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue des batiments de l'école rue de l'Autruche et des logements de la demi-lune.

IVR11_20129100007NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue des logements de la demi-lune.

IVR11_20129100008NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

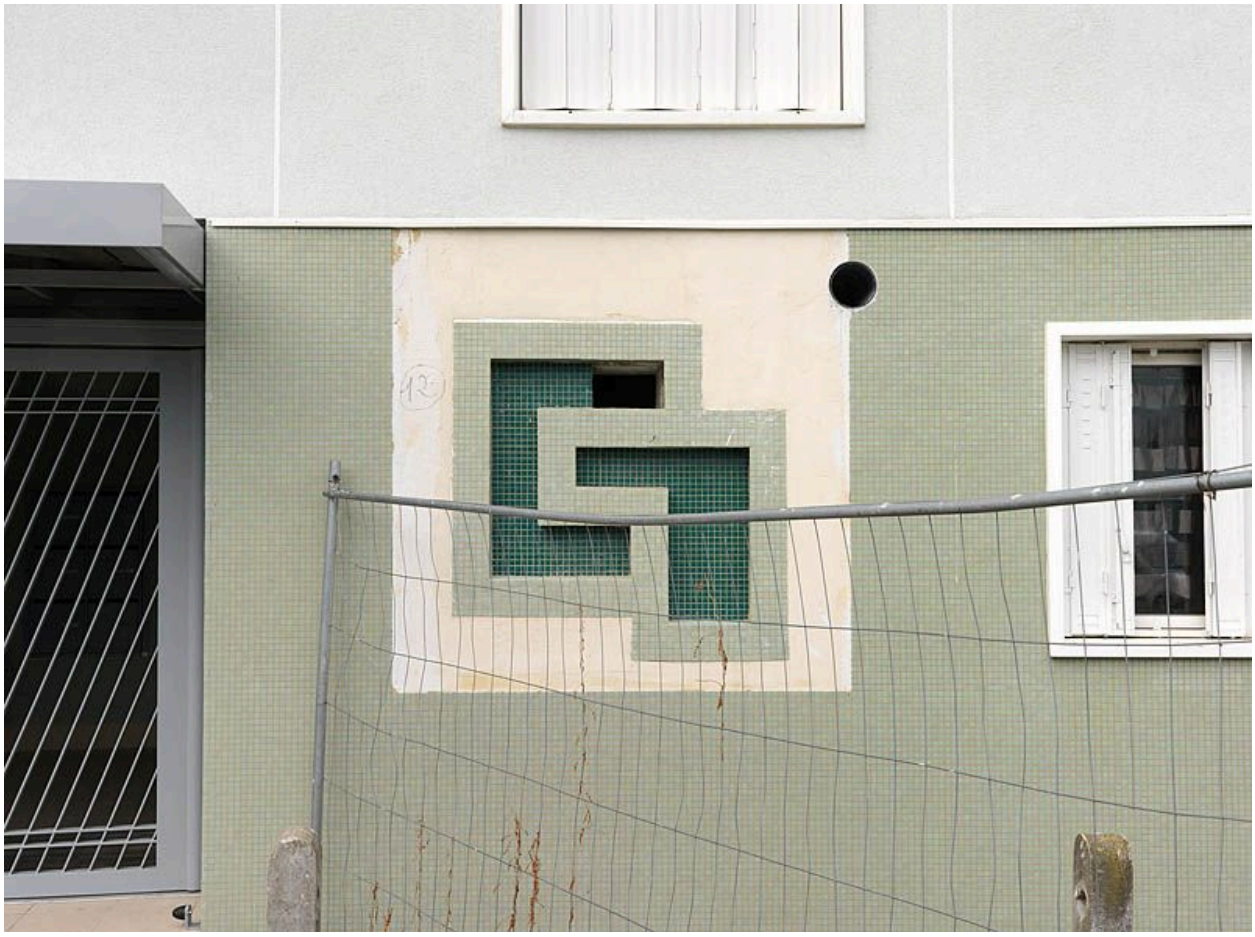

Détail de l'idéogramme de la Grande borne sur les logements de la demi-lune.

IVR11_20129100009NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de l'idéogramme de la Grande borne sur les logements de la demi-lune.

IVR11_20129100010NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de l'idéogramme de la Grande borne sur les logements de la demi-lune.

IVR11_20129100011NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du quartier de l'Ellipse.

IVR11_20129100013NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du quartier des Balances.

IVR11_20129100012NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de l'aire de jeux à coté du quartier des Balances, avec mur couvert de graffiti.

IVR11_20129100014NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de l'aire de jeux à coté du quartier des Balances.

IVR11_20129100015NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de l'aire de jeux à coté du quartier des Balances, avec mur couvert de graffiti.

IVR11_20129100016NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de l'aire de jeux à coté du quartier des Balances. Vue rapprochée des graffiti.

IVR11_20129100017NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de l'aire de jeux à coté du quartier des Balances, avec mur couvert de graffiti.

IVR11_20129100018NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du quartier des Balances.

IVR11_20129100019NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Intérieur du quartier des Balances, rue de la Balance.

IVR11_20129100040NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mosaïque rue de la Balance.

IVR11_20129100041NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du quartier de la Balance.

IVR11_20129100042NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du quartier de la Balance.

IVR11_20129100043NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du quartier de la Balance.

IVR11_20129100044NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Le corps corps enfoui dans le sable.

IVR11_20129100020NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Tête émergeant du sable.

IVR11_20129100021NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Vue rapprochée de la tête.

IVR11_20129100022NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Tête et corps enfoui.

IVR11_20129100023NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Sa jambe sert de toboggan.

IVR11_20129100024NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Tête et main servant de table.

IVR11_20129100025NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Vue d'ensemble avec enfant.

IVR11_20129100026NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de l'Oeuf, aire de jeux avec la sculpture de Gulliver. Vue d'ensemble avec enfant.

IVR11_20129100027NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de l'Oeuf avec la sculpture de Gulliver vue de dos.

IVR11_20129100028NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Espaces verts à l'intérieur du batiment qui court rue de la Serpente et rue du Labyrinthe. Au premier plan, la pyramide.

IVR11_20129100029NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mosaïque au 27 rue de la Serpente.

IVR11_20129100030NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail d'un mur de béton figurant un oiseau au 19 rue de la Grande Borne.

IVR11_20129100031NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail d'un mur de béton figurant un verre au 19 rue de la Grande Borne.

IVR11_20129100032NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail d'un mur de béton figurant une botte au 19 rue de la Grande Borne.

IVR11_20129100033NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Aire de jeux, rue de l'Autruche.

IVR11_20129100034NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Eglise, rue de l'Enclos.

IVR11_20129100035NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place du quartier des Tiroirs.

IVR11_20129100036NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place du quartier des Tiroirs.

IVR11_20129100037NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de l'escargot avec le quartier des Tiroirs au fond.

IVR11_20129100038NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Aire de jeu et graffiti à l'extérieur du quartier des balances près de l'escargot.

IVR11_20129100039NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Sculpture monumentale d'une tête en béton rue du minotaure.

IVR11_20129100046NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

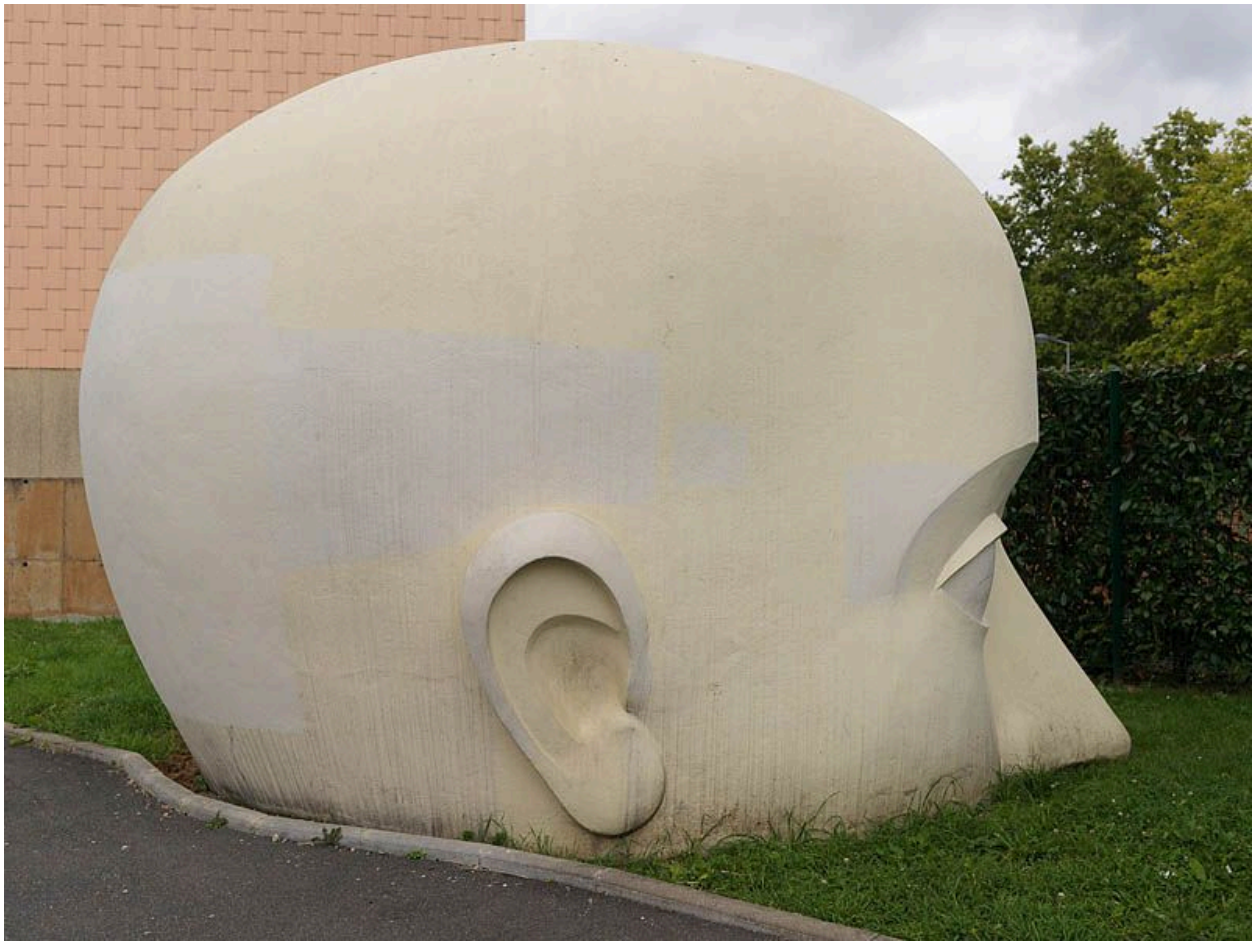

Sculpture monumentale d'une tête en béton rue du minotaure.

IVR11_20129100045NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Sculpture monumentale d'une tête en béton rue du minotaure.

IVR11_20129100047NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Ecole de la rue des petits pas.

IVR11_20129100049NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Fresque sur un local technique de la rue des petits pas.

IVR11_20129100048NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place du Damier.

IVR11_20129100050NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place du Damier.

IVR11_20129100051NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place du Damier.

IVR11_20129100052NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place du Damier.

IVR11_20129100053NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place du Damier.

IVR11_20129100054NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de l'Astrolabe.

IVR11_20129100055NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de l'Astrolabe.

IVR11_20129100056NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de l'Astrolabe.

IVR11_20129100057NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Quartier de l'Astrolabe.

IVR11_20129100058NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue intérieur du quartier du Marigot.

IVR11_20129100059NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue intérieur du quartier du Marigot.

IVR11_20129100060NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue intérieur du quartier du Marigot.

IVR11_20129100061NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue intérieur du quartier du Marigot.

IVR11_20129100062NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue intérieur du quartier du Marigot.

IVR11_20129100063NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue intérieur du quartier du Marigot.

IVR11_20129100064NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue intérieur du quartier du Pont.

IVR11_20129100065NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de mosaïque.

IVR11_20129100066NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de mosaïque.

IVR11_20129100067NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mosaïque rue du Minotaure (l'Ecolière de Fabio Rieti).

IVR11_20129100068NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mosaïque rue du Minotaure.

IVR11_20129100069NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mosaïque rue du Minotaure.

IVR11_20129100070NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Sculpture du bélier dans l'école du même nom.

IVR11_20129100071NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Sculpture du bélier dans l'école du même nom.

IVR11_20129100072NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Quartier de la Peupleraie.

IVR11_20129100073NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Quartier de la Peupleraie, mosaïque représentant un okapi (Gilles Aillaud).

IVR11_20129100074NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Quartier de la Peupleraie, mosaïque représentant un okapi (Gilles Aillaud).

IVR11_20129100075NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Quartier de la Peupleraie, mosaïque d'un okapi (Gilles Aillaud).

IVR11_20129100076NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Quartier des Radras, vue de la place de l'étang avec une sculpture de serpent en béton.

IVR11_20129100077NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Quartier des Radras, vue de la place de l'étang avec une sculpture de serpent en béton.

IVR11_20129100078NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Quartier des Radras, vue de la place de l'étang avec une sculpture de serpent en béton.

IVR11_20129100079NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Quartier des Radras, vue de la place de l'étang avec une sculpture de serpent en béton.

IVR11_20129100080NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Quartier des Radras, le château fort.

IVR11_20129100081NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Quartier des Radras, le château.

IVR11_20129100082NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de la treille, les pigeons.

IVR11_20129100088NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de la treille, les pigeons.

IVR11_20129100089NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de la treille, les pigeons.

IVR11_20129100083NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de la treille, les pigeons.

IVR11_20129100084NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de la treille, les pigeons.

IVR11_20129100085NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de la treille, les pigeons.

IVR11_20129100086NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place de la treille, les pigeons.

IVR11_20129100087NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mosaïque représentant le visage de Rimbaud sur l'un des bâtiments.

IVR11_20129100090NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place aux herbes, mosaïque.

IVR11_20129100091NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place aux herbes, ancienne fontaine aujourd'hui transformée en bac à fleurs.

IVR11_20129100092NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue entre les bâtiments de la place de l'Eglise et la place du Miroir.

IVR11_20129100093NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place aux herbes avec bacs à fleurs décorés de mosaïques représentant des visages.

IVR11_20129100094NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place aux herbes avec bacs à fleurs décorés de mosaïques.

IVR11_20129100096NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place aux herbes avec bacs à fleurs décorés de mosaïques représentant des visages. Vue rapprochée.

IVR11_20129100095NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place aux herbes, mosaïques.

IVR11_20129100102NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place aux herbes avec bacs à fleurs décorés de mosaïques représentant des visages. Vue rapprochée.

IVR11_20129100097NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place aux herbes, bac à fleurs avec décor d'un visage en mosaïque.

IVR11_20129100098NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place aux herbes, bac à fleurs avec décor d'un visage en mosaïque.

IVR11_20129100099NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place aux herbes, bac à fleurs avec décor d'un visage en mosaïque.

IVR11_20129100100NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Place aux herbes, bac à fleurs avec décor d'un visage en mosaïque.

IVR11_20129100101NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Quartier du Solstice.

IVR11_20129100103NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Quartier du Solstice.

IVR11_20129100104NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2012
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation